



## Relevés des pièges et prospections dans le vignoble- -Communes de l'ODG Margaux 2023

### Relevés des pièges et déclenchement des traitements :

Les pièges ainsi disposés seront relevés durant trois semaines consécutives du **27 Juillet au 10 Août**. A la fin de chaque semaine de relevés, un message sera transmis pour vous informer sur le déclenchement éventuel d'un traitement insecticide sur votre commune. Le traitement insecticide devra alors être réalisé dans **un délai de 2 semaines**.

**Le piégeage ne s'applique pas aux utilisateurs de pyrèthres naturels**. Ces derniers, sur les zones ou communes à 2+1 ont dû effectuer 3 larvicides et sur les zones ou communes à 1+1, 2 larvicides ont dû être fait sur leurs parcelles de vignes.

**A l'issue de la 2° semaine de piégeage, AUCUN traitement insecticide n'est déclenché sur les communes de l'ODG Margaux. :**

**A l'issue de la 1ère semaine de piégeage, un traitement insecticide est déclenché sur la zone suivante :**

COMMUNE OU SECTION CADASTRALE	1° JOUR DU TRAITEMENT OBLIGATOIRE	DERNIER JOUR DU TRAITEMENT OBLIGATOIRE
<b>Labarde</b> <b>Section cadastrale B</b>	<b>31 juillet 2023</b>	<b>14 août 2022</b>

Merci aux propriétés qui ont déjà inscrit des prospecteurs et des chefs d'équipe.

A ce jour nous pouvons prospecter 350 ha sur les 900 ha de prévu.

Pour une meilleure organisation, merci de finaliser les inscriptions **avant le 9 août et non le 15 août** comme annoncer dans le mail de l'ODG du 13 juillet

**Nous avons besoin de la mobilisation de l'ensemble des exploitations.**

»»» [INSCRIPTIONS](#)

## Des symptômes déjà visibles

Pour rappel, les premiers symptômes pouvant être observés à l'heure actuelle sont :

→ **Rougisement du feuillage** : la décoloration peut s'exprimer sur l'ensemble de la feuille ou partiellement. La décoloration est à proximité (ou délimitée) par les nervures.

→ **Dessèchement des grappes** : actuellement les grappes sont sèches ou partiellement sèches.

→ **Non-aoûtement des rameaux** : actuellement, les rameaux présentent un aspect vert clair avec des reflets gris blancs



**D'ici là, n'hésitez pas à nous contacter en cas de ceps suspects !!!! Il est très important que tous les ceps contaminés soient pris en compte par le GDON pour une bonne gestion de la lutte aménagée.**

## Prospection Flavescence Dorée 2023

### Qu'est-ce que c'est ?

La prospection Flavescence Dorée du vignoble consiste à arpenter les parcelles de vignes dans leur totalité afin de repérer d'éventuels pieds atteints par la Flavescence Dorée. Cette action permet d'une part d'identifier les secteurs à risque et permet d'autre part d'éliminer ces pieds contaminés. Ces pieds pourraient devenir contaminants et créer de nouveaux foyers de la maladie.

### Dates prévisionnelles de prospection sur les communes de l'ODG Margaux

Communes	Dates
Arsac	1 <sup>er</sup> septembre 2023 et Journées viticulteurs
Cantenac	31 août 2023 et Journées viticulteurs
Labarde	18 août 2023 et le 21 septembre (Lycée de Blanquefort)
Margaux	28 août 2023 et Journées viticulteurs
Soussans	18 au 25 août 2023

Les anciennes rubalises du GDON peuvent être enlevées.

En partenariat avec



MÉDOC  
HAUT-MÉDOC  
LISTRAC-MÉDOC  
Organisme de Défense et de Gestion des MDC

MM  
MOULIS-EN-MÉDOC



CHAMBRE D'AGRICULTURE  
GIRONDE  
ADAR  
du Médoc